



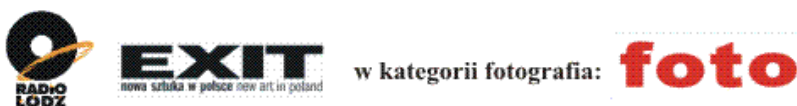
Concours International « NU » REGLEMENT

Organisateur : Galerie Marquardt à Łódź

Patronat d'honneur :



Médias :



Le concours International „NU” est ouvert à tout photographe professionnel et tous les étudiants de deux dernières années de l'Académie de Beaux Arts. Selon les objectifs des organisateurs le Concours International « NU » est une inauguration du cycle des concours qui seront organisés par la galerie tous les deux/trois ans.

Le premier sujet avec qui nous voudrions ouvrir le cycle sera le « NU », un sujet qui laisse part à l'imagination de chacun et qui permet une large interprétation en utilisant de différents techniques plastiques, photographie, nouveaux medias, installations, sculpture.

Le motif du « NU » a été déjà élaboré dans les cultures primitives. Il paraît toujours susciter un grand intérêt et reste un thème fortement exploité. Aujourd'hui, par le biais de ce concours nous voulons lancer aux artistes un nouveau défi. Nous attendons à ce qu'ils mettent le motif de la « nudité » dans de nouveaux cadres et qu'ils essaient de voir le corps humain d'une autre perspective, celle qui restait jusqu'au présent inaperçue. Nous tenons à démontrer le thème du « nu » comme un motif fertile et inépuisable n'attend que d'être exploité et redécouvert. .

Les travaux primés participeront à une exposition post concours et seront présentés dans le catalogue. Le Grand Prix du concours sera une exposition individuelle dans la Galerie Marquardt à Lodz, également que dans les galeries partenaires en Suède et Allemagne.

CONCOURS INTERNATIONAL “NU”

REGLEMENT

Conditions de participation :

1. Le concours International „NU” est ouvert à tout artiste plastique, sculpteur et photographe (possédant un diplôme de l'école supérieure de beaux arts) ainsi qu'à tout artiste amateur habitant en Pologne ou à l'étranger. Egalement, ce concours est ouvert aux étudiants polonais et étrangers de deux dernières années de l'école artistique (possédant valide carte d'étudiant).
2. Nous acceptons toute technique de peinture, la graphique, la sculpture, la photographie, les installations, de nouveaux médias dont le motif principal sera la « nudité ». Il n'y a pas de limites concernant la dimension des travaux envoyés. Ils doivent être créés entre 2005 et 2009. Les travaux inscrits au concours ne peuvent pas être précédemment primé ni exposés, de plus ils doivent constituer la propriété de l'auteur.
3. Tout artiste a le droit de déposer seulement un travail accompagné de Formulaire d'Inscription du candidat au concours.
4. Avec le formulaire d'inscription, le candidat doit obligatoirement nous délivrer la confirmation du paiement au montant de 50 EURO, somme transférée sur le compte de Marquardt Gallery : CITI Handlowy 51 1030 0019 0109 8530 0014 9458, SWIFT : CITIPLPX La délivrance de la confirmation de paiement constitue une des conditions qui permettent la participation au concours.
5. Nous n'acceptons que les travaux prêts à l'exposition (sans besoin du montage spécial).
6. Les Organismes se réservent les droits à la disqualification des travaux dont l'exposition paraît impossible à cause des problèmes techniques..
7. La qualification des travaux à la première étape de concours s'effectuera à la base des photographies en couleurs démontrant le projet, délivrées via e-mail. Il suffit une photo de projet en format jpg ou tiff à une résolution de 300 dpi en cas de la peinture, de la graphique et de la photographie. Les projets spatiaux (sculpture, installations) doivent être prises en photo de plusieurs perspectives, les photographie doivent aussi être en format jpg ou tiff à une résolution de 300 dpi. Les projet de nouveaux médias doivent nous être délivrés en entité. **Les photos devront être fournies au format jpg sur CD.**
8. Les photographies délivrées serviront de matériel pour le catalogue de l'exposition post concours.
9. La qualification des travaux à la deuxième étape de concours – l'exposition post concours s'effectuera à la base des travaux délivrés par la poste.
10. Les travaux sélectionnés à la deuxième étape doivent contenir une fiche (métrique) se trouvant dans le Formulaire d'Inscription) qui indique : le prénom et le nom de l'artiste, le titre de travail, la technique utilisée, les dimensions du projet, la date de création et le prix.
11. Les travaux doivent être proprement protégés. L'Organisateur décline toute responsabilité quant aux dommages résultés durant le transport des travaux.
12. La sélection des travaux pour la première étape sera effectuée par les Organismes et pour la deuxième étape par le Jury désigné par les Organismes.

Délai :

1. Les auteurs devront fournir leur **Formulaire d'Inscription** rempli, également que les photos gravées sur le CD et la confirmation du transfère sur le compte bancaire du Marquardt Gallery avant le 15 octobre 2009. La réunion du Jury sélectionnant les travaux pour l'exposition post concours aura lieu immédiatement après la clôture de l'inscription.
2. La sélection des travaux pour la première étape sera effectuée immédiatement après la clôture de l'inscription.
3. Chaque artiste, dont le travail aura été sélectionné pour la première étape du concours, sera informé par courriel au plus tard le 22 octobre 2009. Les auteurs qualifiés pour cette étape doivent délivrer leur travail avant le 15 novembre 2009. Aucune photo ni autre matériel qui n'auront pas été qualifiés à la première étape ne seront retournés. Ils seront archivés dans la documentation du concours.
4. Les travaux qui n'auront pas été sélectionnés pour la deuxième étape seront retournés avant le 1 Décembre 2009 sauf que l'auteur en décide autrement
5. Les frais de la délivrance, du renvoi et de l'assurance éventuelle des travaux qualifiés à l'exposition post

concours sont à la charge du candidat.

6. La réunion du Jury sélectionnant les travaux pour l'exposition post concours et désignant les lauréats aura lieu immédiatement après la réception des travaux.
7. La proclamation des résultats et la remise des prix se feront à l'occasion du vernissage de l'exposition post concours.
8. Les Organisateurs se réservent les droits à la disposition des travaux sélectionnés à l'exposition post concours jusqu'en septembre 2010. Après cette date, les auteurs des travaux peuvent les retirer personnellement ou bien ils leur seront renvoyés à l'adresse indiquée dans le formulaire d'inscription du participant.
9. Au plus tard le 15 octobre 2010, les candidats peuvent retirer les travaux primés participant à l'exposition. Après cette date, les œuvres deviendront la propriété de l'Organisateur et seront vendues dans la vente aux enchères caritative.

Jury:

1. Le Jury constitueront des personnalités de renom international : artistes, photographes, critiques d'art, les journaliste de la presse d'art.
Le Jury aura désigné les lauréats du Concours « NU » et aura sélectionné les travaux qui participeront à l'exposition post concours.
2. Les décisions du jury seront souveraines et sans appel.

Prix:

1. Le Grand Prix du concours sera une exposition individuelle dans la Galerie Marquardt à Lodz et également des expositions à l'étranger.
2. Le Grand Prix ne peut être accordé qu'à l'artiste professionnel.
3. Il est également prévu d'accorder le prix d'une exposition individuelle dans la Galerie Marquardt à Lodz au lauréat qui est l'artiste amateur.
4. Parallèlement au Grand Prix, le Jury reconnaîtra aussi les auteurs des travaux sélectionnés dans chaque catégorie : peinture, graphique, photographie, nouveau médias, installations, sculpture.
5. Il existe la possibilité de participation des sponsors et des sympathisant dans le financement des prix et reconnaissance du concours.

Prévisions finales :

1. La participation est interdite au membres du Jury.
2. Les travaux primés ne cessent pas être la propriété de l'auteur.
3. Chaque participant de l'exposition post concours obtiendra une invitation à l'inauguration et l'exemplaire gratuit du catalogue de l'exposition.
4. L'Organisateur exposera les travaux qualifiés à l'exposition post concours dans les galeries partenaires en Suède et en Allemagne.
5. L'Organisateur se réserve les droits à la reproduction et de publication des travaux dans le but promotionnel et publicitaire et la popularisation par le biais des ouvrages, journaux et médias, sans attribuer aux artistes les honoraires supplémentaires.
6. Chaque participant en envoyant le formulaire d'inscription implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
7. Les Organisateurs ne prennent pas de responsabilité pour les dégâts résultés durant le transport des travaux , ainsi que pendant leur renvoi aux auteurs.
8. **Le formulaire d'inscription "NU"** et le **REGLEMENT** à télécharger se trouve sur le site Internet de l'Organisateur.

Informations :

Pour tous les renseignements supplémentaires contactez le Commissaire du Concours « NU » - Madame Maja Marquardt, Directrice de Marquardt Gallery à Lodz.

Adresse de l'Organisateur : Marquardt Gallery, Grand Hotel Łódź ul. Piotrkowska 72, 90-102 Łódź, tél. + 48 42 633 99 20 int. 184, mobil : + 48 601 707 665,

www.artgallery31.com, e-mail: galeria@artgallery31.com.